



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 80073

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le fonds d'investissement pour les routes et les transports (FIRT) à la Réunion. Ce fonds, dont la gestion est assurée par la région, est réparti entre les collectivités que sont le conseil régional, à hauteur de 60 %, le conseil général, pour 18 %, et les communes, pour 23 %. À l'inverse de ces données financières, les voiries communales représentent techniquement 59 % du réseau routier à la Réunion, les voies départementales 27 % et enfin les voies nationales 12 %, dont la gestion est assurée par la région. Il lui demande s'il est possible d'envisager un redéploiement dans le sens d'une plus grande cohérence conforme aux réalités de terrain et aux charges concrètes des collectivités.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80073

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11238

Question retirée le : 13 décembre 2005 (Retrait à l'initiative de l'auteur)